

FMD
Tech Doc

Manifeste

**pour la promotion et la
reconnaissance de la profession de
*Technicien·ne en documentation***



Manifeste pour la promotion et la reconnaissance de la profession de technicien·ne en documentation

Initié par la section Tech Doc de la FMD, ce texte est écrit en collaboration étroite avec plusieurs partenaires des milieux documentaires de tous les horizons et établissements d'enseignement qui offrent le programme DEC en Techniques de la documentation.



Ce manifeste s'adresse à tous·tes les professionnel·le·s de l'information et à leurs partenaires des milieux documentaires.

- Il affirme avec conviction que nous, technicien·ne·s en documentation, sommes indispensables à un accès démocratique à l'information, à la culture, à l'éducation, à la formation continue des individus et au développement d'une société informée et éclairée.
- Il vise à sensibiliser à l'importance du rôle de nos professions liées aux techniques de la documentation et se veut un appel à la mobilisation pour valoriser notre expertise, notre apport à la société et renforcer notre place au sein de la famille des professionnel·le·s de l'information.

Mieux connaître la formation

La formation spécifique en Techniques de la documentation, d'une durée de 3 ans, couvre 21 compétences et comporte 1815 heures de cours; **on ne s'improvise donc pas technicien·ne en documentation.**

Les personnes détenant le Diplôme d'Étude Collégial (DEC) sont adéquatement outillées pour évoluer tant dans les bibliothèques et les centres de documentation de diverses natures, qu'en gestion des documents dans les organisations ou en gestion d'archives historiques.



Mieux connaître la profession



En tant que technicien·ne·s en documentation, nous sommes des spécialistes de la gestion de l'information. Notre profession regroupe des personnes aux titres, aux milieux de travail et aux champs de compétences variés.

Dans ce contexte, nous assumons des tâches diverses dont voici un aperçu:

Aperçu des tâches

- Sélectionner et acquérir des documents de toutes les formes et sur tous les supports;
- Cataloguer, indexer, classier les documents et l'information afin d'en permettre le repérage;
- Accompagner nos clientèles dans leurs recherches;
- Planifier, concevoir et animer des activités;
- Préparer et offrir des formations;
- Promouvoir et mettre en valeur les collections et les services;
- Gérer des documents administratifs et d'archives;
- Mettre en place une veille informationnelle;

Aperçu des tâches

- Soutenir les directions à titre de personnes-ressources en matière de gestion documentaire;
- Collaborer à l'élaboration de politiques et de procédures (d'acquisition et de traitement de la documentation) et en assurer l'application;
- Veiller à la bonne conservation de documents d'archives;
- Assurer le fonctionnement optimal du système de gestion de l'information;
- Effectuer le suivi et le contrôle de qualité de la numérisation de certains documents pour leur conservation et leur diffusion;

Aperçu des tâches

- Implanter des outils de gestion documentaire et veiller à leur application (politiques, plan de classification, calendrier de conservation, etc.);
- Assurer la mise en œuvre du processus d'archivage et de destruction des documents;
- Coordonner les équipes de travail;
- Assurer l'organisation et le fonctionnement d'un centre de documentation;
- Comprendre et appliquer les lois qui concernent la documentation et l'information.

Cette énumération démontre que nous pouvons aussi bien réaliser des tâches techniques dans un poste spécifique, qu'occuper un poste où la polyvalence et l'adaptabilité sont requises, car nous assumons aussi des fonctions de gestion.

D'ailleurs, puisque plusieurs personnes techniciennes parmi nous sont appelées à superviser des équipes ou à diriger des centres de documentation et bibliothèques (scolaires, publiques, universitaires, spécialisés), le développement de compétences¹ en la matière a été intégré au dernier devis ministériel du programme Techniques de la documentation.

Nos défis sont donc variés.

¹ Tâches de gestion ajoutées au devis du programme de formation des technicien-ne-s : Effectuer des activités de gestion d'un milieu documentaire, Planifier l'aménagement d'un espace documentaire et Évaluer les services d'un milieu documentaire.

Évolution de la profession

Assurément, on ne peut passer sous silence le fait que les professions liées aux techniques de la documentation sont en transformation : nous devons nous adapter rapidement aux nouvelles réalités **d'un monde en changement, qui exige polyvalence, agilité** ainsi qu'**une constante actualisation de nos connaissances.**

Le devis ministériel actuel souligne d'ailleurs la nécessité, pour les technicien·ne·s en documentation, d'assurer l'amélioration continue des divers services en prenant en considération les éléments nouveaux de la réalité documentaire.

Face à l'évolution accélérée des technologies, l'information se crée plus vite que la capacité à l'analyser, à vérifier sa fiabilité, à la traiter, à la diffuser et à la conserver.

Concrètement, la présence croissante de l'intelligence artificielle dans nos vies professionnelles et personnelles, l'augmentation de la désinformation dans un monde de plus en plus polarisé et la montée des cas de censure dans les bibliothèques sont autant d'exemples qui justifient le besoin de technicien·ne·s en documentation formé·e·s afin d'accompagner adéquatement les clientèles et de les aider à développer leur esprit critique.

Dans les cégeps qui offrent le DEC en Techniques de la documentation, les personnes responsables du programme sont souvent contactées par des milieux qui peinent à recruter des technicien·ne·s dûment formé·e·s; une pénurie qui se fait particulièrement ressentir en régions éloignées.

Afin de répondre au besoin de main d'œuvre exprimé par les employeurs, il est urgent de reconnaître l'importance des technicien·ne·s en documentation et d'en faire la promotion.



Recommandations



Considérant le rôle essentiel des technicien·ne·s en documentation comme contributeur·trice·s de choix en tant que professionnel·le·s de l'information, et soulignant la nécessité d'un engagement collectif pour la reconnaissance et la promotion de cette profession,

Nous recommandons **aux employeurs** de :

- Exiger la formation collégiale en Techniques de la documentation comme critère d'embauche;
- Favoriser la formation continue et le développement professionnel des technicien·ne·s en documentation;
- Soutenir les établissements d'enseignement en offrant des milieux de stage de qualité pour les futures technicien·ne·s en documentation.

Nous recommandons **aux gestionnaires** de :

- Solliciter la contribution des technicien·ne·s en documentation afin de soutenir l'atteinte des objectifs organisationnels dans un esprit de complémentarité;
- Soutenir la collaboration interprofessionnelle en mettant à profit les connaissances, les compétences et les expertises variées;
- Encourager les initiatives de mise en commun des connaissances, notamment en favorisant la tenue et la participation aux communautés de pratiques.

Nous recommandons aux départements d'enseignement des Techniques de la documentation de :

- Poursuivre les partenariats avec les milieux documentaires en invitant à partager leurs réalités professionnelles avec les étudiant·e·s en formation;
- Entretenir une communication transversale entre les divers établissements d'enseignement des Techniques de la documentation du Québec;
- Mettre en commun les efforts de promotion de la profession et profiter de toutes les occasions pour faire connaître la formation en Techniques de la documentation auprès de la population, les conseiller·ère·s d'orientation et les services de communication de nos établissements;
- Favoriser le perfectionnement des enseignant·e·s pour une actualisation constante suivant les nouvelles tendances et innovations du domaine.

Nous recommandons **aux techniciennes et techniciens en documentation** de :

- Saisir les opportunités de formation continue;
- S'impliquer activement dans les rencontres interprofessionnelles;
- Partager leurs expertises, diffuser leurs connaissances et présenter leurs projets aux pairs pour que la profession rayonne;
- Oser et innover pour faire progresser la profession;
- Représenter positivement et fièrement la profession de technicien·ne·s en documentation par leur professionnalisme au quotidien.

Un pas vers l'avenir

Nous, technicien·ne·s en documentation, constituons un maillon essentiel à chaque étape de la chaîne documentaire.

Nous sommes des collaborateur·trice·s indispensables au développement, au maintien, à l'amélioration et à la bonification de l'offre de services au sein des milieux.

Nous occupons un rôle de premier plan dans la lutte contre la désinformation, pour une société informée et éclairée.

Nous sommes des acteur·trice·s important·e·s de la protection de l'intégrité intellectuelle et du développement de l'esprit critique à l'ère de l'intelligence artificielle.

Multiplions les bonnes pratiques avec des projets communs et le partage des savoirs.

Travaillons ensemble à la reconnaissance des professions liées aux techniques de la documentation.

Déployons les possibles :

Les technicien·ne·s en documentation font partie de l'équation!

Organismes ayant accordé leur appui



FÉDÉRATION DES MILIEUX
DOCUMENTAIRES



ASSOCIATION
DES ARCHIVISTES
DU QUÉBEC



Références

Bilodeau, A., & Ménard, C. (2023). La collaboration entre bibliothécaires et technicien·ne·s en documentation : Défis, opportunités et bonnes pratiques en bibliothèques universitaires et spécialisées. *Documentation et bibliothèques*, 69(3), 5-15. <https://doi.org/10.7202/1105752ar>

Déclaration des bibliothèques québécoises. ABPQ - Association des bibliothèques publiques du Québec. (s. d.). Consulté 23 février 2026, à l'adresse https://www.abpq.ca/declaration_des_bibliotheques.php

Explorer des métiers et des professions. (s. d.). Gouvernement du Québec. Consulté 23 février 2026, à l'adresse <https://www.quebec.ca/emploi/informer-metier-profession/explorer-metiers-professions/12112-techniciens-techniciennes-a-la-gestion-des-documents>

Énoncé de l'IFLA sur les bibliothèques et la liberté intellectuelle. IFLA FAIFE (Committee on Freedom of Access to Information and Freedom of Expression), 1999. <https://repository.ifla.org/handle/20.500.14598/1423>

Formation en Techniques de documentation—DEC | Cégep. (s. d.). Consulté 23 février 2026, à l'adresse <https://www.lecegep.ca/fr/formations/dec-techniques-documentation-2>

ICI.Radio-Canada.ca, Z. S.-. (2026, février 19). Des experts de la documentation activement recherchés. Radio-Canada.ca. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2230342/penurie-technicien-documentation-bibliotheque-archives>

Références

Manifeste IFLA-UNESCO pour la bibliothèque scolaire 2025 poster. International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA), 2025. <https://repository.ifla.org/handle/20.500.14598/4171>

Jobboom, L. J. J. (2024, mai 9). Portrait métier : Technicien en documentation. Blogue et ressources d'emploi | Jobboom. <https://www.jobboom.com/carriere/portrait-metier-technicien-en-documentation/>

La nécessité des bibliothèques dans le réseau de la santé et des services sociaux. Fédération des milieux documentaires. (s. d.). Consulté 27 avril 2026, à l'adresse <https://www.fmdoc.org/la-necessite-des-bibliotheques-dans-le-reseau-de-la-sante-et-des-services-sociaux/>

Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec. (s. d.). Consulté 23 février 2026, à l'adresse <http://lignesdirectricesbiblioquebec.ca>

Manifeste IFLA-UNESCO sur la bibliothèque publique. ABPQ - Association des bibliothèques publiques du Québec. (s. d.). Consulté 23 février 2026, à l'adresse https://www.abpq.ca/manifeste_unesco.php

Québec (Province). Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur,. (2018). Techniques de la documentation (393.B0) Programme d'études techniques. Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/cegeps/services-administratifs/Programmes-etudes-techniques/PE13-393B0-Documentation.pdf>

Les technicien·ne·s en documentation font partie de l'équation!



**Manifeste pour la promotion et la reconnaissance
de la profession Technicien·ne en documentation**

